Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KERCRANNE – Constitution de société

Référence : L020921

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 25 août 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

KERCRANNE SCI au capital de 1.000,00 € DOMAGNE (35113) 24 le Haut Cranne RCS RENNES AVIS DE CONSTITUTION Suivant acte reçu par Me BUNEL, Notaire à CHANTEPIE, le 9 août 2023, a été constituée une société civile immobilière dénommée « KERCRANNE » Siège social : DOMAGNE (35113) 24 le Haut Cranne Capital : 1.000,00 €, intégralement en apports en numéraire Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Gérants : Monsieur Sébastien HOINARD et Madame Kathleen DIVERRES, demeurant ensemble à LANRELAS (22250) 18 la Ville Hervé, pour une durée indéterminée RCS RENNES

Consulter cette annonce en ligne